



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Vincent COLLIGNON** demeurant Rue Léon Souguenet 11 à 4130 Esneux et **Madame Gaëlle COLLIGNON** demeurant Rue Jean Lemasuy 32 à 4030 Grivegnée.

Le terrain concerné est situé **Rue du Huit Mai, 2 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section B n°574W.

La demande vise les travaux suivants : **aménagement d'un deuxième logement dans une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- **la toiture plateforme du volume secondaire ;**
- **la toiture plateforme de plus de 15 m² non aménagée en toiture terrasse ou végétalisée.**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 3 juin 2022 au 17 juin 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be